

# LA BANQUE POSTALE HOME LOAN SFH

**Rapport financier semestriel**

**30 juin 2022**

**La Banque Postale Home Loan SFH  
Société anonyme à conseil d'administration  
Capital social € 244 000 000  
Siège social : 115, rue de Sèvres – 75006 PARIS**

## Rapport financier semestriel 30 juin 2022

1. Rapport semestriel d'activité	Page 3
2. Comptes semestriels 2022 normes françaises	Page 5
3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022	Page 25
4. Attestation de responsabilité	Page 27

## **1. Rapport semestriel d'activité**

### **1. Evènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2022**

La phase de « crise » liée au Coronavirus ou Covid-19 est désormais finie et n'aura pas eu d'incidence sur l'activité ou les résultats de la société. Par ailleurs, le conflit entre l'Ukraine et la Russie ne conduit pas non plus à des impacts particuliers ni significatifs sur les opérations, les résultats, le patrimoine, et la situation financière de la société. Enfin, le contexte courant de hausse des taux renchérit le coût des émissions au passif, mais sera neutralisé par le remplacement des fonds levés auprès de La Banque Postale aux conditions usuelles ou réajustées le cas échéant.

Depuis le début de l'année 2022 les faits marquants de La Banque Postale Home Loan SFH (la « **Société** ») sont les suivants :

- D'une part, la Société a procédé au remboursement d'une émission de 500 M€ (série 9), arrivée à maturité le 22 avril 2022.

Par ailleurs, du côté des émissions :

- Le 27 janvier 2022, la Société a procédé à une émission retained de 1 Md€ (série 43), à taux fixe sur 20 ans au taux de 0.64 % au format soft bullet, remplacée auprès de La Banque Postale avec une marge de 0,014 % ;
- Le 12 mai 2022, la Société a procédé à une émission verte inaugurale de 750 M€ (série 44), à taux fixe sur 8 ans au taux de 1.625 % au format soft bullet, remplacée auprès de La Banque Postale avec une marge de 0,014 %. Le produit net de l'émission a vocation à financer et/ou refinancer, en tout ou partie, des projets nouveaux ou existants inclus dans le Portefeuille de Prêts Eligibles de La Banque Postale tel que décrit plus en détail dans le *Green, Social & Sustainability Bond Framework* de La Banque Postale avec un focus sur les bâtiments à faible intensité carbone.

Ces opérations portent l'encours total des obligations de financement de l'habitat, à un nominal cumulé de 18 466 M€.

### **2. Perspectives pour le second semestre 2022**

Le 8 juillet 2022, la Société a reçu de l'ACPR l'autorisation d'émettre des obligations foncières à l'habitat sous le label « obligation garantie européenne de qualité supérieure » comme le permet les dispositions de l'ordonnance n° 2021-858 du 30 juin 2021 qui transpose la directive (UE) 2019/2162 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019.

L'utilisation de ce label pour les obligations foncières est subordonnée au respect des exigences de l'article 129 du règlement (UE) n° 575/2013 du 26 juin 2013 (tel qu'indiqué par l'article L.513-26-1 du code monétaire et financier), ainsi que l'ensemble des exigences transposant la directive covered de novembre 2019. Ces éléments font l'objet d'une vérification du contrôleur spécifique.

La Société continuera sur le reste du second semestre à participer aux éventuels besoins de financement de l'activité crédit de La Banque Postale.

### **3. Présentation des comptes semestriels établis conformément aux normes françaises**

Les comptes semestriels sont établis conformément aux principes généraux applicables en France aux établissements de crédit.

Au 30 juin 2022, le résultat brut d'exploitation est de 161 K€ et provient essentiellement :

- des intérêts nets issus des émissions sécurisées et prêts collatéralisés pour 2 039 K€, comprenant la marge d'émission (prêt LBP - emprunt marché) et le remplacement d'une partie des capitaux propres de la Société ;
- des intérêts issus du portefeuille d'OAT et surcotes / décotes y afférents pour 194 K€ (titres d'investissement).
- des produits d'exploitation divers pour un montant de 450 K€ (commission de gestion du financement), et des charges d'exploitation diverses pour 33 K€.

- des charges générales d'exploitation pour 2 450 K€ intégrant pour environ les deux tiers (1 593 K€) la cotisation de la société au Fonds de Résolution Unique (FRU). Ces charges incluent également la provision liée aux prestations de service facturées par La Banque Postale (493 K€), les impôts et taxes (96 K€) ainsi que divers honoraires (204 K€) et frais d'assurance (64 K€).

Le résultat courant avant impôt s'inscrit au même niveau que le résultat brut d'exploitation en l'absence de coût du risque. L'impôt sur les bénéfices s'élève à 442 K€. Compte tenu des éléments chiffrés détaillés ci-dessus, le résultat net de l'exercice est négatif de 281 K€.

Au 30 juin 2022, le total du bilan de la Société s'élève 18 770 M€ et les capitaux propres à 249 741 K€ hors résultat net.

## 4. Principaux risques et incertitudes

### Risque de marché :

Conformément à ses statuts qui lui interdisent toute activité ne correspondant pas strictement à son objet social, la Société n'a aucune activité de marché. La Charte de Gestion Financière de la SFH exclut également les activités de négociation. Aussi, elle n'a aucun portefeuille de négociation, ni de par son activité principale (émission de ressources privilégiées) ni au titre de la gestion de sa trésorerie résiduelle. Enfin son risque de change est nul, et à ce titre le risque de marché du portefeuille bancaire est également nul.

### Risque de taux d'intérêt et de liquidité :

Par construction, le passif privilégié de la Société est parfaitement adossé à son actif, constitué des prêts collatéralisés octroyés à La Banque Postale.

Les risques de taux et de liquidité de la Société sont limités au remplacement des fonds propres. Le risque de taux est aujourd'hui modéré. La Société maintient sa politique d'investissement à moyen terme de ses fonds propres, qui fait maintenant apparaître un risque au sens des conventions EBA (duration 0 des fonds propres).

En dehors de cette exposition résiduelle, la Société ne porte pas de risque de taux et de liquidité.

## 2. Comptes semestriels 2022 – normes françaises

(en Keuros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021
<b>ACTIF</b>			
<b>OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES</b>			
- Caisse, banques centrales	1	353	1 084
- Effets publics et valeurs assimilées	3.1 3.2	10 868	22 092
- Créances sur les établissements de crédit	2	18 757 380	17 516 962
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>			
- Comptes ordinaires débiteurs			
- Créances commerciales			
- Autres concours à la clientèle et opérations de crédit-bail et assimilées			
<b>OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE</b>			
- Obligations et autres titres à revenu fixe			
- Actions et autres titres à revenu variable			
<b>PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme			
- Parts dans les entreprises liées			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>			
- Immobilisations incorporelles			
- Immobilisations corporelles			
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	4		
- Autres actifs		722	641
- Comptes de régularisation		626	27
<b>TOTAL</b>		<b>18 769 950</b>	<b>17 540 806</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES</b>			
- Banques centrales			
- Dettes envers les établissements de crédit			
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>			
- Comptes d'épargne à régime spécial			
- Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle			
- Autres dettes envers la clientèle			
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>			
- Bons de caisses			
- Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
- Emprunts obligataires et assimilés	5	18 494 276	17 265 260
- Autres dettes représentées par un titre			
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>			
- Autres passifs	6	26 213	25 805
- Comptes de régularisation			
<b>PROVISIONS</b>			
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>			
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS FRBG)</b>	8		
- Capital souscrit		249 460	249 741
- Primes d'émission et d'apport		244 000	244 000
- Réserves		555	531
- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
- Report à nouveau		5 186	4 737
- Résultat de l'exercice		(281)	473
<b>TOTAL</b>		<b>18 769 950</b>	<b>17 540 806</b>

## Hors Bilan social

en K€	2022.06	2021.12
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS DONNES SUR TITRES</b>		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit en faveur de la clientèle		
Engagements sur titres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS RECUS SUR TITRES</b>		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit reçus de la clientèle		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit reçus de la clientèle		
Engagements sur titres titres à recevoir		
<b>AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>		
Autres engagements donnés	754	473
Autres engagements reçus	24 291 186	23 797 973

## Résultat social

(en Keuros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés			
- Opérations de trésorerie et interbancaires	9	43 456	79 245
- Opérations avec la clientèle			
- Obligations et autres titres à revenu fixe	10	194	534
- Autres intérêts et produits assimilés			
Intérêts et charges assimilées			
- Opérations de trésorerie et interbancaires	9	(43)	
- Opérations avec la clientèle			
- Obligations et autres titres à revenu fixe	10	(41 373)	(75 259)
- Autres intérêts et charges assimilées			
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)			
Commissions (charges)	11	(39)	(112)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
- SUR TITRES DE TRANSACTION			
- DE CHANGE			
- SUR INSTRUMENTS FINANCIERS			
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	12		
Autres produits d'exploitation bancaire nets	13	450	450
Autres charges d'exploitation bancaire nettes	13	(33)	(48)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>2 611</b>	<b>4 810</b>
Charges générales d'exploitation			
- Frais de personnel			
- Autres charges générales d'exploitation	14	(2 450)	(3 534)
- Refacturations			
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>161</b>	<b>1 276</b>
Coût du risque			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>161</b>	<b>1 276</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>161</b>	<b>1 276</b>
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	15	(442)	(803)
Dotations reprises de FRBG et provisions réglementées			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(281)</b>	<b>473</b>
<b>RESULTAT NET SOCIAL PAR ACTION (EN k€)</b>		<b>-0,00001</b>	<b>0,00002</b>

## Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte. **Les activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations, de titres d'investissement et des immobilisations corporelles et incorporelles. **Les activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les dettes subordonnées. **Les activités opérationnelles** comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit. Nous avons procédé à un ajustement dans la répartition entre caisse, banques centrales et comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

### La trésorerie à l'ouverture était de 45 271 kEUR provenant de

- Compte banque de France : 1 083.5 kEUR
- Compte de remplacement du gage espèces ouvert chez LBP : 25 000 kEUR
- Compte courant CCP chez LBP : 19 187 kEUR

### Les principaux mouvements de fonds sur la période sont :

- Mouvements de fonds liés au remboursement d'émission : remboursement par LBP du prêt (nominal et intérêts) associé à l'émission (Série 9) remboursée aux investisseurs (nominal et intérêts) le même jour (22/04/2022). In fine, seule la marge prise sur l'émission reste et conduit à une variation de la trésorerie (les nominaux se nettent).
- Mouvements de fonds liés à la réalisation d'émissions se neutralisant :
  - o la société a remplacé le produit net de l'émission « série 43 » avec la mise en place d'un prêt à LBP d'un montant nominal de 1MdEUR (soit un montant nominal identique à celui de l'émission)
  - o la société a remplacé le produit net de l'émission « série 44 » avec la mise en place d'un prêt à LBP d'un montant nominal de 750 MEUR (soit un montant nominal identique à celui de l'émission)
- Mouvements de fonds relatifs aux remplacements des fonds propres :
  - o Remboursement de deux prêts par LBP à la SFH d'un montant nominal cumulé de 9 288 kEUR et des intérêts associés
  - o Remboursement d'une OAT à la SFH pour un nominal de 10 900 kEUR et des intérêts associés
  - o Mise en place de 7 opérations de remplacement fonds propres (prêts à LBP) pour un total de 38 000 kEUR

### Ces éléments conduisent à une trésorerie à la fermeture de 27 811 kEUR décomposée en :

- Compte banque de France : 353 kEUR
- Compte de remplacement du gage espèces ouvert chez LBP : 25 000 kEUR
- Compte courant CCP chez LBP : 2 457 kEUR



En K€	30/06/2022	31/12/2021
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>161</b>	<b>1 276</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles		
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations		
+/- Pertes nettes / gains des activités d'investissement		
+/- Pertes nettes / gains des activités de financement		
+/- Autres mouvements	900 *	17 322
<b>= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>900</b>	<b>17 322</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(1 278 712)	(1 087 668)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 260 904	1 011 012 **
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(480)	149
- Impôts versés	(233)	(1 118)
<b>= Diminution /augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(18 521)</b>	<b>(77 625)</b>
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>(17 460)</b>	<b>(59 027)</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et participations		
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		34 000
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-</b>	<b>34 000</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)</b>		
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>(17 460)</b>	<b>(25 027)</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	(17 460)	(59 027)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	0	34 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>45 271</b>	<b>70 298</b>
Caisse, banques centrales (actif et passif)	1 084	810
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	44 187	69 488
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture</b>	<b>27 811</b>	<b>45 271</b>
Caisse, banques centrales (actif et passif)	353	1 084
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	27 457	44 187
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(17 460)</b>	<b>(25 027)</b>

\* La présentation a été adaptée pour traduire en flux net le rapprochement des flux sur les dettes rattachées sur obligations émises au titre de l'étalement de la prime et des frais pour -7 622K€ d'une part, et les flux liés aux opérations de crédit pour +7 642K€, d'autre part.

\*\* Le flux relatif aux OAT au 31/12/2021 a été reclassé de la rubrique « Flux liés aux opérations avec la clientèle » à la rubrique « Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers » pour 11 012 K€.

## Annexe

### Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### **PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels de La Banque Postale Home Loan SFH sont établis conformément aux principes généraux applicables en France aux établissements de crédit.

Détenue à 100%, La Banque Postale Home Loan SFH est consolidée dans les comptes de La Banque Postale et fait partie du périmètre d'intégration fiscale de La Poste.

#### **CHANGEMENT DE METHODE ET COMPARABILITE**

Il n'y a pas de changement de méthode dans l'établissement des comptes semestriels de la SFH par rapport aux méthodes utilisées au cours de l'exercice précédent.

#### **HISTORIQUE**

La Société a été agréée en qualité de société financière le 18 juillet 2013 et elle a ensuite dû opter pour le statut d'établissement de crédit spécialisé afin de se conformer aux dispositions du Règlement européen *Capital Requirements Regulation (CRR)*.

#### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

##### **ACTIVITE**

Au 31 juillet 2022, les obligations de financement de l'habitat émises dans le cadre du programme de Covered Bonds, sous format EMTN ou Namens, représentent une valeur nominale cumulée de 18 466 millions d'euros dans le bilan social de la société.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022, la société a procédé au remboursement d'une émission de 500 millions d'euros arrivée à maturité le 22 avril 2022. Elle a également émis pour 1 750 millions d'euros d'obligations de financement de l'habitat sous format EMTN dont les final terms sont sur le site de la société. Il s'agit :

- d'une émission retained de 1 milliard d'euros dont la maturité est le 27 janvier 2042 et
- d'une émission inaugurale verte de 750 millions d'euros dont la maturité est le 12 mai 2030 à taux fixe, prorogable jusqu'en mai 2031 à taux variable.

Les primes et frais liés aux émissions sont étalés comptablement sur la durée de vie des titres émis.

La phase de « crise » liée au Coronavirus ou Covid-19 est désormais finie et n'aura pas eu d'incidence sur l'activité ou les résultats de la société. Par ailleurs, le conflit entre l'Ukraine et la Russie ne conduit pas non plus à des incidences particulières ni significatives sur les opérations, les résultats, le patrimoine, et la situation financière de la société. Enfin, le contexte courant de hausse des taux renchérit le coût des émissions au passif, mais sera neutralisé par le remplacement des fonds levés auprès de La Banque Postale aux conditions usuelles ou réajustées le cas échéant.

Le passif privilégié de La Banque Postale Home Loan SFH est sécurisé par la remise en garantie par La Banque Postale d'un pool de prêts à l'habitat, le « Cover Pool ». La taille du Cover Pool a suivi l'évolution suivante :

- 5.7 milliards d'euros à fin décembre 2015 ;
- 6.5 milliards d'euros à fin décembre 2016 ;
- 8.5 milliards d'euros à fin décembre 2017 ;
- 10.9 milliards d'euros à fin décembre 2018 ;
- 15.8 milliards d'euros à fin décembre 2019 ;

- 21.7 milliards d'euros à fin décembre 2020 ;
- 23.8 milliards d'euros à fin décembre 2021 ;
- 24.3 milliards d'euros à fin juin 2022.

Les prêts collatéralisés consentis par la Société à La Banque Postale sont adossés en nominal et en maturité aux ressources privilégiées : une marge fixe est appliquée au taux fixe des prêts visant à couvrir les frais fixes de la Société sur la base d'un programme d'émissions. Les frais rattachés aux émissions sécurisées sont répercutés sur les prêts.

Le 9 décembre 2016, la SFH a conclu avec La Banque Postale une convention de dépôt Espèces d'un montant de 25 millions d'euros pour une durée de un an qui est depuis renouvelée par tacite reconduction pour une durée identique, cette convention visant à permettre de couvrir les besoins de trésorerie à 180 jours conformément aux exigences réglementaires en l'absence de remboursement du principal des émissions.

### ***EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE***

Néant.

### ***REGLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION***

Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, est appliqué.

Ce règlement définit les modalités de comptabilisation de toutes les opérations relevant de l'activité bancaire (créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle, titres à revenus fixes, engagements par signature et instruments financiers) et de traitement du risque de crédit qui y est associé.

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

#### **1 – Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – Engagements par signature**

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit.

#### **2 – Prêts**

Les prêts sont enregistrés à l'actif à leur valeur de remboursement. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles l'établissement estime probable le risque de ne pas percevoir tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie.

#### **3 – Titres**

Les titres sont inscrits au bilan en fonction de leur nature :

- effets publics (bons du Trésor et titres assimilés),
- obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire),
- actions et autres titres à revenu variable.

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-07 du 26 novembre 2014, ces titres sont comptabilisés en fonction de leur portefeuille de destination : investissement, placement, transaction, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille ils sont soumis à des règles d'évaluation spécifiques décrites infra.

En cas de risque de crédit avéré, les titres à revenu fixe inscrits en portefeuille de placement ou d'investissement sont identifiés comme douteux selon les mêmes critères que ceux applicables aux créances et engagements douteux.

#### **Titres de placement**

Les titres de placement incluent les titres ne répondant pas aux conditions d'un classement aux portefeuilles de transaction ou d'investissement. Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus. Ils sont gérés selon la méthode du « premier entré, premier sorti » et évalués de la façon suivante, par ensembles homogènes de titres et sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres :

- obligations: les moins-values latentes calculées par rapport à la valeur de marché sur la base du cours de clôture sont constatées sous forme de dépréciation
- bons du Trésor, TCN et titres du marché interbancaire : des dépréciations sont constituées en fonction de la solvabilité des émetteurs et par référence à des indicateurs de marché.

Les gains sur opérations de microcouverture sont pris en compte pour le calcul des dépréciations.

Les éventuelles primes ou décotes attachées aux titres à revenus fixes font l'objet d'un étalement actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les revenus des titres de placement sont comptabilisés au compte de résultat en produits d'intérêt pour les titres à revenus fixes et en revenus des titres à revenus variables sinon.

Les gains ou pertes réalisés ainsi que les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sont portés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ».

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie titres d'investissement si :

- une situation exceptionnelle du marché nécessite un changement de stratégie de détention ;
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si La Banque Postale Home Loan SFH a la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les titres ainsi transférés sont inscrits dans leur nouvelle catégorie à leur valeur de marché à la date du transfert.

En l'absence de marché actif la valorisation comptable doit être déterminée par utilisation de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes dans un contexte de concurrence normale. Elles reposent sur les données issues du marché, des justes valeurs d'instruments identiques en substance, de modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options et font appel à des méthodes de valorisation reconnues. L'objectif d'une technique de valorisation est d'établir quel aurait été le prix de l'instrument dans un marché normal. À titre d'exemple, la juste valeur des titres obligataires, des titres à revenu variable et des futures est déterminée en utilisant des prix cotés. L'utilisation de techniques de valorisation faisant référence à des données de marché concerne plus généralement les dérivés de gré à gré, les titres à intérêts précomptés (Billets de Trésorerie, Certificats de dépôts .. ), les dépôts-repo.

### Titres d'investissement

Ils sont composés de titres à revenu fixe acquis ou reclassés de la catégorie "Titres de placement" ou "Titres de transaction" avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus.

Les moins-values latentes pouvant exister entre la valeur comptable des titres et leur prix de marché ne font pas l'objet de dépréciations. En revanche, lorsqu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie de la valeur de remboursement à leur échéance, une dépréciation est constituée. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (surcote décote) est amortie en mode actuariel.

Les intérêts de ces titres sont comptabilisés au compte de résultat en produits d'intérêt sur titres à revenus fixes.

Les dotations ou reprises de dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ».

En cas de cession de titres ou de transferts vers une autre catégorie, pour un montant significatif par rapport au montant total des autres titres d'investissement détenus, le classement dans cette catégorie n'est plus autorisé pour la période en cours et pendant les deux exercices suivants.

Tous les titres détenus et classés en « Titres d'investissement » sont alors reclassés dans la catégorie « Titres de placement ». Lorsque, dans les cas de situations exceptionnelles de marché nécessitant un changement de stratégie, des titres de transaction et de placement ont été transférés dans cette catégorie, les cessions réalisées avant l'échéance de ces titres d'investissement, si elles sont liées au fait qu'ils redeviennent négociables sur un marché actif, n'entraînent pas l'application de la règle, décrite précédemment, de reclassement des autres titres détenus.

## 4 – Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont constituées des émissions réalisées dans le cadre du programme d'émissions d'EMTN de 30 milliards d'euros de La Banque Postale Home Loan SFH.

Les intérêts courus non échus attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les frais et primes d'émissions sont étalés sur la durée des emprunts.

### Note 1 Détail caisse, banques centrales

en K€	30/06/2022	31/12/2021
Caisse		
Banques centrales	353	1 084
Créances rattachées banques centrales		
CAISSES, BANQUES CENTRALES	353	1 084

### Note 2 Créances envers les établissements de crédit

(en Keuros)	2022.06	2021.12
Comptes ordinaires débiteurs	27 457	44 187
Comptes et prêts au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
Titres reçus en pension livrée		
Autres valeurs reçues en pension		
Valeurs non imputées		
Créances douteuses		
Créances rattachées		
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>27 457</b>	<b>44 187</b>
DEPRECIATIONS		
<b>Comptes et prêts sur établissements de crédit à vue</b>	<b>27 457</b>	<b>44 187</b>
Comptes et prêts à terme	18 687 909	17 416 839
Titres reçus en pension livrée		
Autres valeurs reçues en pension		
Prêts subordonnés		
Créances douteuses		
Créances rattachées	42 014	55 936
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>18 729 923</b>	<b>17 472 775</b>
DEPRECIATIONS		
<b>Comptes et prêts sur établissements de crédit à terme</b>	<b>18 729 923</b>	<b>17 472 775</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>18 757 380</b>	<b>17 516 962</b>

### Note 3.1 Opérations financières - détail par catégorie

en K€	30/06/2022					31/12/2021				
	Titres de					Titres de				
	Transaction	Placement	Investissement	Activité de portefeuille	Total	Transaction	Placement	Investissement	Activité de portefeuille	Total
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>										
Valeur de remboursement			10 900		10 900			21 800		21 800
Primes / décotes résiduelles			-50		-50			-47		-47
Créances rattachées			19		19			339		339
Dépréciations					0					0
<b>Valeur nette comptable</b>			<b>10 868</b>		<b>10 868</b>	-	-	<b>22 092</b>		<b>22 092</b>
dont titres prêtés					0					0
dont titres cotés			10 868		10 868			22 092		22 092
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>										
Valeur de remboursement										
Primes / décotes résiduelles										
Créances rattachées										
Dépréciations										
<b>Valeur nette comptable</b>						-	-	-	-	-
dont titres prêtés										
dont titres cotés										
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>										
Valeur brute										
Créances rattachées										
Dépréciations										
<b>Valeur nette comptable</b>						-	-	-	-	-
dont titres prêtés										
dont titres cotés										
<b>TOTAL NET PAR TYPE DE PORTEFEUILLE</b>			<b>10 868</b>		<b>10 868</b>	-	-	<b>22 092</b>	-	<b>22 092</b>

### Note 3.2 Valeur de marché des opérations financières

(en Keuros)	Titres de placement		Titres d'investissement		Titres d'activité de portefeuille	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>						
Valeurs nettes comptable (1)			10 868	22 092		
Valeur de marché			11 058	22 627		
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>						
Valeurs nettes comptable (1)						
Valeur de marché						
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>						
Valeurs nettes comptable						
Valeur de marché						

(1) Les dépréciations sont calculées en tenant compte des résultats latents afférents aux instruments financiers affectés, le cas échéant, en couverture des titres de placement.

## Note 4 Détail des comptes de régularisation et autres actifs

(en Keuros)	30/06/2022	31/12/2021
Charges constatées d'avance	176	27
Produits à recevoir sur dérivés		
Autres produits à recevoir	450 <sup>1</sup>	
Réévaluation des instruments dérivés et de change		
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>626</b>	<b>27</b>
Instruments conditionnels achetés		
Dépôts de garantie versés	4	4
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Créances rattachées		
Autres actifs	718 <sup>2</sup>	637
Dépréciations		
<b>ACTIFS DIVERS</b>		
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>722</b>	<b>641</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>1 348</b>	<b>668</b>

<sup>1</sup> Commission de gestion du financement à recevoir de La Banque Postale au 2nd semestre 2022.

<sup>2</sup> Part du FRU placée en dépôt à hauteur de 754 K€ dont 473 K€ au 31 décembre 2021, le solde de ce compte étant constitué du solde du compte-courant d'intégration fiscale.

## Note 5 Dettes représentées par un titre

(en Keuros)	30/06/2022	31/12/2021
Bons de caisse		
Dettes rattachées		
<b>BONS DE CAISSE</b>		
Titres du marché interbancaire		
Certificats de dépôts		
Dettes rattachées		
<b>TITRES DU MARCHÉ INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés	18 466 000	17 216 000
Primes non encore amorties	-11 789	-4 193
Dettes rattachées	40 065	53 453
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES</b>	<b>18 494 276</b>	<b>17 265 260</b>
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées		
<b>AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>		
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	<b>18 494 276</b>	<b>17 265 260</b>



## Note 6 Détail des comptes de régularisation et autres passifs

(en Keuros)	30/06/2022	31/12/2021
Produits constatés d'avance		
Charges à payer sur dérivés		
Réévaluation des instruments dérivés et de change		
Autres comptes de régularisation		
COMPTES DE REGULARISATION		
Instruments conditionnels vendus		
Dettes de titres		
Créditeurs divers	26 213 <sup>1</sup>	25 805
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes rattachées		
AUTRES PASSIFS	26 213	25 805
<b>COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>26 213</b>	<b>25 805</b>

<sup>1</sup> Ce poste est constitué à hauteur de 25 M€ du gage espèces versé par La Banque Postale.

## Note 7 Détail des opérations avec des établissements de crédit et avec la clientèle par durée restant à courir

en K€	Int. Courus	<= 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	30/06/2022
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit	42 014	37 687	1 008 972	9 092 973	8 575 734	18 757 380
Créances sur la clientèle						
Portefeuilles de titres (transaction, placement et investissement)						
- Effets publics et valeurs assimilées	19	-	10 849		-	10 868
- Obligations et autres titres à revenu fixe						
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit						
Dettes envers la clientèle						
Dettes représentées par un titre						
- Emprunts obligataires	40 065		999 685	9 003 403	8 451 123	18 494 276
- Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables						
- Autres dettes représentées par un titre						

## Note 8 Capitaux propres

en K€	Capital	Prime d'émission et d'apport	Réserves légales	Autres réserves et report à nouveau	Résultat social	Total des capitaux propres sociaux
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>210 000</b>		<b>450</b>	<b>3 199</b>	<b>1 619</b>	<b>215 268</b>
Affectation du résultat N-1			81	1 538	-1 619	
Distribution N au titre du résultat N-1						
Autres variations	34 000					34 000
Résultat N					473	473
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>244 000</b>		<b>532</b>	<b>4 737</b>	<b>473</b>	<b>249 741</b>
Affectation du résultat N-1			24	449	-473	
Distribution N au titre du résultat N-1						
Autres variations						
Résultat N					-281	-281
<b>Capitaux propres au 30 Juin 2022</b>	<b>244 000</b>		<b>556</b>	<b>5 186</b>	<b>-281</b>	<b>249 460</b>

Au 30 juin 2022, le capital social de la SFH est de deux cent quarante-quatre millions (244 000 000) d'euros divisé en vingt-quatre millions quatre cent mille actions (24 400 000) de dix euros de nominal chacune.

### 31 mai 2022

Affectation du bénéfice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 472 592,32 € :

Réserve légale 23 629,62 €, et affectation au compte de Report à Nouveau pour 448 962,7 €.

## Note 9 Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires

(en Keuros)	30/06/2022	31/12/2021
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs		
Intérêts sur comptes et prêts	43 456	79 325
Revenus négatifs sur comptes et prêts	-43 *	-79
Intérêts sur valeurs reçues en pension		
Intérêts sur titres reçus en pension livrée		
Produits sur report / déport		
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>43 412</b>	<b>79 245</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs		
Intérêts sur emprunts à vue et à terme		
Intérêts sur titres donnés en pension livrée		
Autres intérêts et charges assimilées		
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* La présentation a été adaptée pour identifier en charges les intérêts négatifs sur prêts.

## Note 10 Intérêts sur titres à revenu fixe

en K€	30/06/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés sur titres de placement		
Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	194	534
Autres intérêts et produits assimilés		
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>194</b>	<b>534</b>
Intérêts sur certificats de dépôts négociables et bons à moyen terme négociables		
Intérêts et charges sur emprunts obligataires	- 42 635	- 85 505
Etalement prime sur emprunts obligataires	1 262 *	10 246
Autres charges d'intérêts		
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE</b>	<b>(41 373)</b>	<b>(75 258)</b>

\* La présentation détaillée des charges d'intérêt sur obligations et des étalements de primes a été revue au 30 juin 2022. Si les modalités de présentation retenues au 30 juin 2022 avaient été appliquées aux clôtures précédentes, elles auraient conduit à faire apparaître un étalement des primes de 2 301 K€ au 31/12/2021 et 986 K€ au 30/06/2021.

## Note 11 Commissions

(en Keuros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Opérations de trésorerie et interbancaires			
Opérations avec la clientèle			
Opérations sur titres			
Opérations sur instruments financiers à terme			
Prestations de services financiers			
Opérations de change			
Autres commissions			
<b>Produits de commissions</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires	- 29	- 97	- 57
Opérations avec la clientèle			
Opérations sur titres	- 10	- 15	- 8
Opérations sur instruments financiers à terme			
Prestations de services financiers			
Opérations de change			
Autres commissions			
<b>Charges de commissions</b>	<b>(39)</b>	<b>(112)</b>	<b>(65)</b>

## Note 12 – Résultats sur opérations de portefeuilles de placement

	30/06/2022	31/12/2021
Résultat de cession des titres de placement		
Autres produits et charges sur titres de placement		
Dotations / reprises sur dépréciations des titres de placement et résultat sur opérations de couverture liées		
<b>GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT</b>	-	-
Résultat de cession des titres de l'activité de portefeuille		
Dotations / reprises sur dépréciations des titres de l'activité de portefeuille		
<b>GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS SUR TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>	-	-
<b>GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 13 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

(en keuros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Charges refacturées, produits rétrocédés et transferts de charges			
Autres produits et charges divers d'exploitation	417	402	-37
Dotations / reprises aux provisions autres produits et charges d'exploitation			
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>417</b>	<b>402</b>	<b>-37</b>
<b>MONTANT NET DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>417</b>	<b>402</b>	<b>(37)</b>

## Note 14 Autres charges générales d'exploitation

(en keuros)	30/06/2022	31/12/2021
<b>Frais de personnel</b>		
Assurances	(64)	
Impôts et taxes	(96)	(208)
Honoraires	(204)	(503)
Sous traitance LBP	(493)	(1 064)
Prestations, études informatiques		
Frais d'actes et de contentieux		
Locations		
Publicité, relations publiques		
Transports, déplacements, missions		
Formation		
Services extérieurs divers		
Personnel mis à disposition		
Cotisation FRU	(1 593)	(1 759)
Autres charges		
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(2 450)</b>	<b>(3 533)</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(2 450)</b>	<b>(3 533)</b>

## Note 15 Charge d'impôt

(en keuros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Impôt sur les sociétés	(442)	(803)	(323)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(442)</b>	<b>(803)</b>	<b>(323)</b>

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le résultat fiscal est imposé au taux normal de 25%.

## Note 16 Nature des différences

en K€		30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Temporaires	Crédits & Dépôts			
	Optionalité Provision Epargne Logement			
	Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés	-43	-77	-50
	OPCVM			
	Instruments financiers			
	Autres différences temporaires			
Définitives	Régime mère fille			
	Crédit d'impôts			
	Fru	1593	1759	1759
	Amendes			
	<b>Différences</b>	<b>1 550</b>	<b>1 682</b>	<b>1 709</b>



### **3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022**

KPMG S.A  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

MAZARS  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

#### **La Banque Postale Home Loan SFH**

Siège social : 115, rue de Sèvres – 75275 Paris Cedex 06  
Capital social : € 244 000 000

#### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société La Banque Postale Home Loan SFH S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

#### **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 15 septembre 2022

KPMG S.A

Xavier de Coninck  
Associé

Courbevoie, le 15 septembre 2022

MAZARS

Charles de Boisriou  
Associé

## **4. Attestation de la personne responsable du rapport financier semestriel**

### **ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 15 septembre 2022

Patrick PEAUCELLE  
Directeur général